



THOUARS, le 11 septembre 2020

Madame,
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 17 septembre 2020 à 19H00,
à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2020.
Envoi par voie électronique le 31 août 2020.**
- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUILLET 2020.
Envoi par voie électronique le 3 septembre 2020.**
- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.**

Avis du Conseil Municipal : Mise à jour du plan d'épandage lié à l'exploitation de deux sites d'élevage de gibiers à plumes (site de Marsay et site de l'Abbaye) à Missé sur la commune de Thouars.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1.132. Aménagement du Territoire. Foncier. Lancement de l'opération du parking rue Lavoisier à Thouars.

3.1.133. Lancement d'une enquête publique en vue de la désaffectation, du déclassement et de l'aliénation d'un chemin rural situé rue de la Dîme, Soulbroids, Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais.

3.5.1.134. Autres actes de gestion du domaine public. Voirie. Classement des parcelles AK n°736 et ZI n°272 de la Commune déléguée de Missé dans le domaine public communal.

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.1.135. Personnels titulaires et stagiaires. Information au Conseil Municipal.

- Sports. Convention de mise à disposition de personnel municipal auprès de l'U.S.T. Section Rugby.
- Comité des Oeuvres Sociales. Convention de mise à disposition de personnel municipal auprès du COS.

4.2 .136. Personnels contractuels. Administration générale. Service Finances. Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité du 21 septembre 2020 au 20 septembre 2021.

4.2 .137. Personnels contractuels. Administration générale. Création d'un emploi d'attaché à temps complet pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1er novembre 2020 pour une période de six mois renouvelable 1 fois.

4.2 .138. Personnels contractuels. École Municipale d'Arts Plastiques. Recrutement d'un contractuel à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité pour un emploi de professeur d'enseignement artistique.

4.2 .139. Personnels contractuels. Services Techniques., commune déléguée de Mauzé-Thouarsais. Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet pour accroissement temporaire d'activité du 29 septembre 2020 au 28 septembre 2021.

4.2 .140. Personnels contractuels. Pôle ACAVIE. Département patrimoine bâti. Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet pour accroissement temporaire d'activité du 5 octobre 2021 au 4 octobre 2021.

4.2.141. Personnels contractuels. Enfance-Jeunesse. Création de 6 emplois d'adjoint d'animation pour les mercredis et de 18 emplois d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet à compter du 1er octobre 2020.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.3.142. Détermination des lieux de tenue des Conseils municipaux.

5.3.143.1 Composition des commissions municipales et comités consultatifs.

5.3.143.2. Commission de contrôle des listes électorales. Désignation des membres.

5.3.143.3. Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis.

5.3. Instances intercommunales. Désignation des membres du conseil municipal.

5.3.146. Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges. (CLECT).

5.3.147. Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour le relèvement du plan d'eau du Thouet.

5.3.148. Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets des Deux-Sèvres

7 – FINANCES LOCALES

7.2.149. Fiscalité. Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : transfert de la perception et de la fixation du taux au SIEDS.

7.2.150. Fiscalité. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2021.

7.2.151. Fiscalité. Impôts sur les spectacles. Exonération des manifestations sportives pour l'année 2021.

7.3.152. Garanties d'emprunts. « Deux-Sèvres Habitat ». Demande pour une garantie d'emprunt de 141.643 euros pour la transformation du foyer Pierre Loti à Thouars.

7.5.153. Subventions accordées. Subvention exceptionnelle de 750 euros versée à la Société d'Histoire d'Archéologie et des Arts du Pays Thouarsais.

7.10.154. Divers. Refacturation au Centre Communal d'Action Sociale des équipements liés à la crise sanitaire.

7.10.155. Divers. Politique de la Ville. Refacturation au Centre Communal d'Action Sociale. Remboursement du salaire du remplaçant du titulaire du médiateur dans le quartier politique de la ville.

8 – DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.5.156. Politique Habitat-Logement. Primes pour ravalement de façades. Attribution d'une aide à M. Jaud Jean-Marie et Mme Jaud-Bourin Sylvie, immeuble situé 26 et 26 rue Drouyneau de Brie à Thouars.

8.5.157. Politique Habitat-Logement. Primes pour ravalement de façades. Attribution d'une aide à Mme Caroline Fleury et M. Frédéric Herbouiller, immeuble situé 47 Avenue Victor Leclerc à Thouars.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES

9.1.158. Affaires Économiques. Dérogation municipale au repos dominical. Année 2021.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE MAIRE,
Bernard PAINEAU.

